

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2006

L'an deux mille six, le lundi onze décembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge se sont réunis, en la Salle Canada au Parc des Expositions de Lisieux sur convocation de Monsieur Bernard AUBRIL, Président, en date du 4 décembre 2006, envoyée le cinq décembre 2006 et affichée au siège de la Communauté de Communes à compter du même jour.

Membres en exercice : 61

Présents : M. AUBRIL, M. MAUDUIT, M. ÉLIE, M. BLIN, M. DE RUSSÉ, M. POIRIER, M. PIQUOT, M. SURIRAY, M. PIEL, MME LEROUX, M. HUREL (délégué suppléant de M. BEAUDOUIN), M. GRISON, M. DZIERWA, MME CUDORGE, M. PARÉ, M. OURSEL, MME HAMELIN, M. DURAND, M. BAEYAERT, M. GONZALEZ, M. SISSAU (délégué suppléant de M. DESHAYES), M. BATAILLE, M. HERFORT, M. GRIEU, M. LELANDAIS, M. LESIEUR, MME GIRARDIN, M. CAUCHOIS, MME MALHERBE, M. BISSAY (délégué suppléant de M. GUÉRAULT), M. VACHER, M. TURPIN, M. GOSSELIN, M. GALLET, M. DE LA CROUÉE, M. GODEREAUX, M. MERCIER MME SEGUIN, M. PELLERIN, M. DOYÈRE, M. BOISGONTIER, M. GONDOUIN, M. DESCRETTES, M. GARNIER, M. LANGLET, M. D'HALLUIN, M. GRAVEZ, M. LEHÉRICY, MME DE FACCIO, M. AUZOUX, M. BAUDOUIN, M. SOULBIEU, M. HIEAUX.

Excusés : M. MIGNOT, M. GREFFET, M. CORDIER, M. HOMMET (pouvoir à M. AUBRIL), M. YCRE, M. DECOURTY, M. CAFFIAUX. M. BROISIN-DOUTAZ.

Assistaient également : MME JEAN-BAPTISTE COUSIN, MME PRÉVEL, M. VARÉE, M. FÉBURIER, M. DORÉ.

Secrétaire de séance : M. DOYÈRE

M. AUBRIL procède à l'appel et prononce quelques mots d'introduction. Il demande aux membres du Conseil Communautaire de valider l'inscription à l'ordre du jour de la délibération envoyée après le délais des cinq jours. Cette inscription est validée.

M. DOYÈRE est désigné secrétaire de séance.

Validation du Compte Rendu du Conseil Communautaire du 25 septembre 2006

Le Compte Rendu du Conseil Communautaire est validé.

Acquisition d'un local de 110 m² environ par la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge

M. HIEAUX présente les locaux proposés à l'acquisition.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Zone d'Activité Mixte – Acquisition d'un terrain de 20 513 m² environ appartenant aux consorts ZENOU

M. BLIN présente le dossier.
M. BATAILLE et M. HERFORT rejoignent la séance à 20h47.
Après lecture, M. AUBRIL propose à M. BLIN d'ajouter le terme « environ » dans la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

Zone d'Activité Mixte - Acquisition d'un terrain de 62 600 m² environ appartenant à M. BEAUDOIN

M. BLIN présente la seconde acquisition de terrain proposée.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Zone d'Activité de la Briqueterie 1 – Cession d'un terrain de 5 732 m² environ au profit de la SCI du Plateau de Glatigny

M. BLIN présente le dossier.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.
M. HUREL indique qu'une erreur a été commise dans le référencement des pièces justificatives.
L'erreur est prise en compte et corrigée.

Zone d'Activité de la Briqueterie 1 – Cession d'un terrain de 3 486 m² environ au profit de la Société Vans Barbot

M. BLIN présente le dossier.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Zone d'Activité du Grand Clos – Construction d'un Atelier Relais – Marché Public – Attribution des lots

M. PIEL présente le dossier.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Zone d'Activité du Rondel – Travaux d'aménagement et de viabilisation – Avenant n°1 - Lot n°1

M. BLIN présente le dossier.
M. GODEREAUX demande à ce que soit ajoutés aux délibérations des plans de situation pour permettre une meilleure localisation des dossiers.
M. AUBRIL demande si le positionnement du giratoire en construction a été modifié ?
M. BLIN indique qu'une réunion technique a eu lieu la semaine dernière et qu'il va vérifier si la demande a été prise en compte. Il précise la localisation de cet aménagement.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Zone d'Activité de l'Espérance – Travaux de voirie et création d'une voie de desserte parallèle à la RN 13 – Lot n°1 - Avenant n°1

M. MERCIER présente le dossier.
M. AUBRIL demande où en est la plainte déposée auprès du Tribunal ?
M. BLIN explique que la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge a été condamnée par le Tribunal et que le dossier est en cours.
M. GODEREAUX demande si une double lisse est prévue ?
La demande est prise en compte.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Parc des Expositions – Adoption du principe de Délégation de Service Public du Parc des Expositions

M. AUBRIL rappelle l'historique du dossier et la proposition faite au Conseil Communautaire.
M. TURPIN donne lecture de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

Pépinière d'entreprises – Règlement de la redevance par le fermier

M. GOSSELIN présente le dossier.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pépinière d'entreprises – Tarifs des prestations à régler par les résidents – Exercice 2006

M. GOSSELIN présente le dossier.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Zone d'Activité du Rondel – Signature d'un contrat de bail commercial avec la Société MTS

M. PIQUOT présente le dossier.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Centre d'Entraînement de trot – Résultat du concours de Maîtrise d'Œuvre

M. AUBRIL rappelle l'historique du dossier et donne les dernières informations concernant l'avenant demandé auprès du Contrat de Pays.

M. BLIN complète l'information et précise que la pré-décision a été étudiée et décidée par la Commission Mixte et le Bureau Communautaire.

M. BAUDOIN maintient que ce projet est important et qu'il doit être revu. Il pense que les capacités financières de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge permet de porter le projet. Il explique avoir étudié l'aspect financier et qu'il connaît des exemples de Centres de Trot, portés par des privés, qui fonctionnent bien. Il ajoute que cet équipement permettrait de créer 50 emplois directs et que les retombées sur l'économie locale seraient importantes pour le Pays d'Auge.

M. SOULBIEU indique que personne ne conteste la qualité du projet. Il rappelle que la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge est une jeune collectivité qui se retrouve face à une décision sur trois projets à mener : finir les Zones d'Activité existantes, mettre en place la Zone Mixte et la réalisation du Centre d'Entraînement de Trot. Le choix de la collectivité étant de mettre en priorité le Développement Économique, le Centre d'Entraînement de Trot est arrivé en troisième choix.

M. SOULBIEU rappelle que la Taxe Professionnelle Unique est la principale recette de la collectivité et que des conséquences de la réforme en cours risquent d'avoir des conséquences sur les recettes. Il indique que les capacités financières ne sont pas claires aujourd'hui. Il informe qu'il va d'ailleurs suivre une formation sur cette réforme de la Taxe Professionnelle.

M. BLIN confirme que le Centre d'Entraînement de Trot est un beau projet mais qu'il a fallu faire des choix. Il s'interroge sur la création de 50 emplois sur ce dossier. Le choix de privilégier la Zone d'Aménagement Concerté n'est pas un choix mais une nécessité puisqu'il n'y a presque plus de réserves foncières. A ce jour, le dossier est juste reporté.

M. AUBRIL fait part de son souhait de réaliser le Centre d'Entraînement de Trot dans un prochain Contrat de Pays ou lors d'une autre contractualisation.

M. PIQUOT conclut qu'il s'agit d'un choix de raison qui prend en compte les capacités financières.

Après lecture, la délibération est adoptée avec trois abstentions : M. VACHER, M. DESCRETES et M. BAUDOIN.

Diagnostic de l'environnement commercial de Lisieux – Signature d'une convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Pays d'Auge et l'Association PRO 2000

M. de RUSSÉ présente le dossier.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Budget de l'exercice 2006 - Décision Modificative n°3

M. SOULBIEU présente la Décision Modificative sur le Budget Principal et sur les Budgets Annexes.

M. LELANDAIS demande qui porte les frais d'étude concernant l'incinérateur ? la Ville de Lisieux ou la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge ?

M. AUBRIL explique les problèmes rencontrés par la SCA Normande. Il indique que ce dossier est transversal et va concerner à la fois la Ville de Lisieux, la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge, le SIDMA Cœur Pays d'Auge et la SCA Normande. Il faut pour le moment inscrire les études et ensuite voir pour la répartition financière.

M. BLIN complète l'information sur cet agrandissement et le travail à mener pour y parvenir. Il indique qu'un début d'accord est en cours de validation avec la Société. Il explique que le diagnostic de dépollution vient de parvenir au Service Développement Economique. Le dossier sera prochainement proposé aux membres du Conseil Communautaire dès que tout sera prêt. Il rappelle que cet agrandissement concerne 50 emplois et qu'il ne sera pas non plus sans conséquences esthétiques et qu'il améliorera donc la situation du Camping de la Vallée.

M. AUBRIL ajoute que ce n'est pas le seul dossier transversal, l'agrandissement de la SODEL va nécessiter un partenariat ainsi que le réaménagement des toilettes publiques à proximité du Carmel.

M. BLIN donne quelques informations concernant la Friche Marc, le 22 décembre les cuves seront enlevées et la dépollution sera effectuée début janvier 2007. Le dossier de CDEC vient d'être déposé.

M. de RUSSÉ s'absente pendant le vote.

Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Révision des tarifs des services publics de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge

M. SOULBIEU présente les modifications de tarifs.

Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Budget de l'exercice 2006 – Attribution des subventions de fonctionnement et d'animation aux associations

M. AUBRIL donne quelques informations concernant la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays d'Auge.

M. SOULBIEU rappelle l'objet de la subvention concernant l'Association du Théâtre

M. AUZOUX indique que la somme sera probablement inférieure à celle présentée et qu'il attend les données de l'expert comptable d'ici la fin de la semaine.

Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Subvention aux Associations 2007 – Acomptes

M. SOULBIEU présente le dossier.

Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Budget de l'exercice 2007 – Création d'un Budget Annexe " ZAC Mixte"

M. AUBRIL présente le dossier.

M. SOULBIEU rappelle la composition des budgets de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge.

Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Tableaux des emplois permanents – Exercice 2006 – Créations de postes

Mme de FACCIO présente le dossier. Elle signale l'erreur sur le tableau concernant le nombre d'Adjoint Administratif.

Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Révision des Conditions Générales de location des mobile-homes

M. BAUDOUIN présente le dossier.
Mme de FACCIO s'absente pendant le vote.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Adoption du nouveau Règlement Intérieur du Camping de la Vallée

M. BAUDOUIN présente le dossier.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Camping de la Vallée – Etude de programmation

M. AUBRIL présente le dossier et indique que le Conseil Général a attribué une subvention lors de la séance ayant eu lieu ce matin.
M. BAUDOUIN complète l'information.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Rapport annuel sur le service de traitement des déchets

M. MAUDUIT présente le rapport du SIDMA Cœur Pays d'Auge.
M. GODEREAUX confirme que la Ville de Lisieux est en mauvaise place au niveau du tri collectif notamment dans l'habitat vertical. Des modifications de type de tri sont à envisager pour améliorer le résultat.
M. BLIN confirme que des modifications sont à faire notamment vis-à-vis du nombre de passages qu'il trouve trop nombreux.
M. GODEREAUX explique la nécessité d'effectuer plusieurs passages pour habitat vertical.
Après lecture de la délibération, les membres du Conseil Communautaire prennent acte du Rapport d'Activité.

Rapport annuel sur le Schéma de Cohérence Territorial

M. ÉLIE présente le rapport du SCOT Sud Pays d'Auge et rappelle la procédure d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.
M. SOULBIEU s'étonne qu'il n'ait pas été convoqué à une commission depuis de nombreux mois.
Après lecture de la délibération, les membres du Conseil Communautaire prennent acte du Rapport d'Activité.

Signature de la convention d'agrément avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) pour l'acceptation du paiement par chèque vacances au sein de l'École Nationale de Musique et de Danse

M. AUZOUX présente le dossier.
Après lecture, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Désignation des membres dans les commissions et organismes extérieurs

M. AUBRIL présente le dossier et indique les désignations à effectuer.
Mlle LEROUX, M. GARNIER et M. LEHÉRICY assurent le dépouillement.

Sont élus :

Commission ou Organisme extérieur	Désigné et élu par le Conseil Communautaire	Nombre de voix
Commission Tourisme	Mme Evelyne GIRARDIN M. Marcel BLIN	53 1
Commission Voirie	Mme Evelyne GIRARDIN M. Marcel BLIN	53 1
Commission Développement Économique	M. Dominique de RUSSÉ	54
Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme - Suppléant	M. Dominique de RUSSÉ	54
Association Concours, Foires et Expositions de Lisieux et du Pays d'Auge - Titulaire	M. Dominique de RUSSÉ	54
Association de promotion économique de Lisieux et du Pays d'Auge - Titulaire	M. Dominique de RUSSÉ	54
SIDMA - Titulaires	M. Dominique de RUSSÉ Mme Evelyne GIRARDIN M. Marcel BLIN	54 53 1
SCOT Sud Pays d'Auge - Suppléant	Mme Evelyne GIRARDIN M. Marcel BLIN	53 1
Collège Michelet - Suppléant	M. Paul MERCIER	54
Collège Gambier - Suppléant	Mme CUDORGE	54
Lycée Gambier - Suppléant	M. Jacques D'HALLUIN	54
Collège Laplace - Suppléant	Mme Anne-Marie SEGUIN	54
Lycée Général et Technologique Paul Cornu Titulaire	M. Pierre CORDIER	54
Suppléant	M. Jean GREFFET	54
Lycée Professionnel Paul Cornu Suppléant	M. Michel PIQUOT	54
Titulaire	M. Marcel BLIN	Voir délibération 2005.88 du 21/11/2005

Suite au vote, M. AUBRIL donne lecture de la délibération.

M. AUBRIL demande aux communes de transmettre les documents nécessaires au paiement des conventions de mise à disposition concernant la Voirie.

M. BAUDOUILIN indique que les bulletins de paie ne sont pas diffusables.

M. AUBRIL lève la séance à 22h40 en souhaitant un joyeux Noël aux membres du Conseil Communautaire et en rappelant la date de la cérémonie des vœux du 10 janvier 2007.